

4 balades gélasiennes pour découvrir  
le patrimoine naturel et bâti de la commune

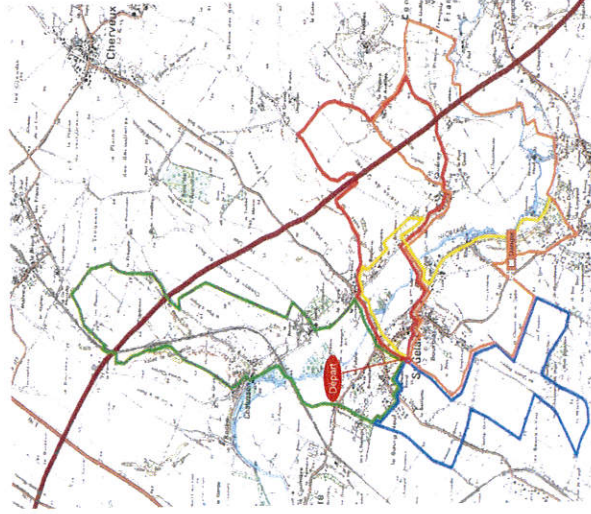
→ Suiré Chalusson, 11,5km - 2h45

→ La Vallée de Liard, 9km - 2h15

→ La Fontaine Vertier, 8km - 2h

→ La vallée de la Sèvre Niortaise, 13km - 3h15  
(Variante : balisage orange puis jaune 10km - 2h30)

Ces 4 parcours sont disponibles sur  
[www.stgelais.fr](http://www.stgelais.fr) ou <http://foyergelaisien.fr>  
ou encore en mairie aux heures d'ouverture.

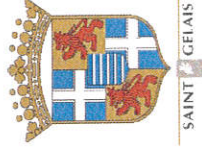


Ne pas jeter sur la voie publique - Mars 2016 - Réf. IGN : 1528 Est 1 628 Ouest

Découvrez aussi le sentier patrimonial « La Pierre et l'Eau », 10km, 2h30  
disponible sur <http://deux-sevres.jimdo.com> ou en mairie.



Sentier inscrit au Plan Départemental des Itinéraires de Petites Randonnées



*Saint-Gélais*

*au gré de vos pas...*

**Circuit de Suiré Chalusson**

**11,5 km - 2 h45**

Balisage : → **vert**



*Réalisé par la commune de Saint-Gélais et le Foyer Gélaisien*

# Suiré Chalusson

11,5 km Durée : 2 h45 Balisage : vert



Départ : Parking Espace Agrippa d'Aubigné

Descendre vers la Sèvre Niortaise. En passant devant l'église, couper la rue des Herpens et prendre la rue très pentue de la Cueilie Saint-Jacques. Passer devant la boulangerie et continuer par la route de Cheveux. Après les ponts, au nouveau carrefour des LUCS, tourner à gauche sur la route de Chalusson-Echiré.

- **Les LUCS** : « lucus » évoque un bois sacré. Succédant au lieu du culte de la préhistoire, une chapelle fut fondée au Grand Luc en 1529. A la fin du XIXème siècle, Mme de Sainte-Hermine installa au Petit Luc des religieuses dans la maison encore appelée « Le Couvent ».

A 800m, au château de SUIRÉ, tourner à droite. Remonter le chemin en longeant les murs de clôture de la propriété de SUIRÉ que l'on contourne plus loin, par la gauche, et que l'on abandonne ensuite par la droite.

- **Le château de SUIRÉ** : le château actuel est probablement de la fin du XVIIIème siècle, le portail du XVIème, mais les tours, près de la route, qui ont leurs sœurs à SALBART, pourraient bien être du XIIème.

Rejoindre le chemin de la « Vallée sèche de Piémont », tourner à droite et passer sur le pont qui enjambe l'autoroute. A 500m, prendre, à gauche un petit chemin herbeux (et souvent broussailloux) A la cote 71, tourner à gauche et aller jusqu'à la Grange Nouzille. Tourner à gauche pour passer sous l'autoroute et descendre par la route, à droite, et le passage à niveau. En bas de la petite descente, prendre à gauche le chemin de la vallée sèche de « Guignefolle » qui rejoint Chalusson après une montée raide vers le plateau.

- **CHALUSSON** : village aux ruelles escarpées et pittoresques et aux vieux murs. Son activité principale était son moulin que se partageaient le seigneur de Suiré et celui de La Carte.

Dans Chalusson, tourner à gauche et descendre par une rue très pentue qui, par la droite rejoint la route en bord de Sèvre. Prendre à gauche, puis, avant le pont, en bas de la côte, tourner à droite sur un chemin de terre qui conduit à la Sèvre.

- « La passerelle de Chalusson » Passerelle métallique de chemin de fer inaugurée en 1882

Emprunter la passerelle et continuer par la gauche pour regagner « Les Champs » puis Saint-Gelais.

